

Communiqué de presse du 26 août 2022

Roberto Schmidt, nouveau président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie – les cantons se préparent à une éventuelle pénurie d'énergie – objectifs ambitieux de la politique du bâtiment

Le conseiller d'État Roberto Schmidt, président du Conseil d'Etat du canton du Valais est le nouveau président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK). Il succède à Mario Cavigelli qui démissionne du Conseil d'État du canton des Grisons à la fin de l'année.

Lors de son Assemblée plénière, l'EnDK a examiné de près le risque de pénurie d'énergie. Les cantons sont conscients de leur responsabilité et ont engagé les préparatifs correspondants. Cependant, la Confédération devra elle aussi clarifier au plus vite les questions en suspens concernant d'éventuelles mesures de gestion. L'EnDK a par ailleurs réitéré sa demande d'un état-major de crise national, transdépartemental.

L'EnDK a en outre adopté de nouveaux principes directeurs stratégiques et un document de base relatif à la politique du bâtiment 2050+. Des objectifs ambitieux y sont formulés pour les cantons. Les cantons adhèrent à l'objectif zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050. Par conséquent, plus aucun chauffage fossile ne devrait-il être installé dès 2030, sauf cas de rigueur.

Lors de son assemblée du 26 août à Soleure, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) a élu un nouveau président. Roberto Schmidt succède à Mario Cavigelli, qui occupait cette fonction depuis 2016. L'Assemblée plénière a en outre élu le conseiller d'État Kaspar Becker (GL) au siège libéré au sein du comité.

«La gestion de crise va au-delà de l'approvisionnement en énergie»

Le risque de pénurie d'énergie a donc aussi été le thème central de l'assemblée plénière. Le directeur de l'OFEN Benoît Revaz et le président de l'EiCom Werner Luginbühl ont présenté les estimations et préparatifs actuels au niveau fédéral. Les cantons se préparent eux aussi activement à une éventuelle crise de l'approvisionnement. Entre autres, les cantons se coordonneront pour élaborer des mesures d'économie d'énergie propres à leur canton, pour lesquelles ils souhaitent montrer l'exemple. Il s'agit non seulement de questions d'approvisionnement en énergie et de contingentement éventuel, mais aussi des questions de communication avec la population, de protection de la population et de garantie de la sécurité intérieure.

Aussi, les cantons ont-ils activé leurs états-majors de crise cantonaux. Ils attendent de la Confédération qu'elle se prépare également en conséquence et qu'elle mette en place en temps réel un état-major de crise transdépartemental, qui se charge de l'organisation de crise globale. «La gestion de crise ne concerne pas uniquement l'approvisionnement énergétique» a déclaré le président sortant de l'EnDK Mario Cavigelli.

Plus aucune installation de nouveaux chauffages fossiles dans les bâtiments

Parallèlement à la gestion de crise actuelle, il ne faut pas perdre de vue les objectifs à long terme de la politique énergétique et climatique. Pour cette raison, les directrices et directeurs de l'énergie ont aussi adopté de nouveaux principes directeurs stratégiques pour l'EnDK ainsi qu'un document complet relatif aux principes de la politique du bâtiment 2050+ lors de leur assemblée plénière. Ils y réaffirment l'objectif selon lequel la Suisse ne doit plus avoir d'émissions nettes de CO₂ d'ici 2050. Les émissions inévitables doivent être compensées par des technologies d'émission négative ou par le retrait de CO₂ de l'atmosphère.

Pour que cet objectif puisse être atteint, plus aucun chauffage fossile ne devra être installé dans les bâtiments existants et les nouveaux bâtiments au plus tard à partir de 2030. Les chauffages fossiles ont en effet une durée de vie moyenne de 20 ans. Les futures lois cantonales sur l'énergie devront se baser sur cet objectif. L'EnDK a adopté ce principe à l'unanimité.

Outre le passage à des systèmes de chauffage renouvelables, la production d'électricité renouvelable par le bâtiment lui-même (principalement grâce à des installations photovoltaïques sur les toits et les façades) est également de plus en plus importante. «Le bâtiment devient le hub énergétique qui ne consomme pas de l'énergie uniquement pour les applications habituelles, mais aussi de plus en plus pour l'électromobilité qui connaît une forte croissance et qui produit et stocke lui-même de l'électricité», a expliqué le président de l'EnDK Mario Cavigelli. Les cantons doivent donner l'exemple. Dans la mesure du possible, les bâtiments cantonaux devront déjà être exploités plus tôt avec des énergies exclusivement renouvelables.

Pour tout renseignement, contactez:

Dr Mario Cavigelli, conseiller d'État, président sortant de l'EnDK

Tél.: 081 257 36 01 (aux heures de bureau)

E-mail: mario.cavigelli@diem.gr.ch (à tout moment; y compris un rappel téléphonique, si souhaité)

Roberto Schmidt, conseiller d'État, nouveau président de l'EnDK

Tél.: 079 220 32 29

E-mail: roberto.schmidt@admin.vs.ch

Jan Flückiger, secrétaire général de l'EnDK

Tél.: 031 320 30 08

E-mail: jan.flueckiger@endk.ch

Principes directeurs stratégiques et Politique du bâtiment 2050+

[Lien vers les principes directeurs](#)

[Lien vers la politique du bâtiment 2050+](#)

Roberto Schmidt

Roberto Schmidt siège au Conseil d'Etat du canton du Valais depuis 2017 et est le chef du Département des finances et de l'énergie. Roberto Schmidt est membre de l'EnDK, également depuis 2017.

Kaspar Becker

Kaspar Becker est conseiller d'État du canton de Glaris depuis 2018 et donc également membre de l'EnDK. Il est le chef du Département Construction et environnement.

L'EnDK – le centre de compétences en énergie commun des cantons

L'EnDK est le centre de compétences en énergie commun des cantons. Elle promeut et coordonne la collaboration entre cantons pour les questions énergétiques et défend les intérêts communs des cantons. La conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK), qui traite des questions techniques spécifiques, est rattachée à l'EnDK. L'EnDK veut baisser les besoins en énergie dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les bâtiments existants, couvrir les besoins restants à l'aide de rejets de chaleur et d'énergies renouvelables et poursuivre une politique énergétique fédéraliste bien acceptée.